

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE  
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 09/01/2017  
Reçu en préfecture le 09/01/2017  
Affiché le   
ID : 033-253306310-20161220-201600463-DE

Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 10  
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0

**L'an deux mille seize, le vingt décembre**

**Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, en la salle du Conseil Municipal de Saint André de Cubzac**

**Date de convocation : 08 décembre 2016**

**Étaient Présents : Mmes GOT - GUILLEN - MONSEIGNE-PIASECKI MM. FEDIEU - FERCHAUD - GIRARD - LORIAUD - PLISSON- QUESSON**

**ANNULE ET REMPLACE Délibération N°2016-004-63: Budget Annexe Cordouan - Budget Primitif 2017**

*Vu le CGCT ;  
Vu l'instruction Budgétaire et comptable ;  
Vu le DOB en date du 28 octobre 2016 ;*

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide:

**Article Unique** : d'adopter le projet de budget Annexe Cordouan pour l'année 2017, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement à 298 000€, et à 9 641€ pour la section d'investissement.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré au Saint André de Cubzac le 20 décembre 2016

**La Présidente**

  
**Pascale GOT**  
